



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_ORGANIC-A2-TWIN_2016-02-16

- 1 Code d'identification unique du produit type : **WW-EN13168-T1**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Système 1**
- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13168:2012+A1:2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**
- 7 Performances(s) déclarée(s) :

Designations commerciales	Réaction au feu	Perméabilité à l'eau	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Coefficient d'absorption acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique			Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la compression	Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation			
	Réaction au feu					Absorption d'eau	Résistance thermique R_e (m ² .K/W) (1)	Conductivité thermique λ_D (W/m.k)						Tolérances épaisseurs, classe	Transmission de la vapeur d'eau μ	Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)
ORGANIC A2 TWIN	A2-s1,d0	NPD	Conforme	A+	(2)	NPD	de 0,45 (e=25mm) à 1,05 (e=50mm)	MW 0.040 WW 0.090	T1		NPD	(3)	(4)	(4)		NPD

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
(2) Ces caractéristiques sont dépendantes du système et sont fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu
(3) Selon EN13168 : Les performances de réaction au feu des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.
(4) Selon EN13168 : La conductivité des produits en laine de bois (WW) ne varie pas avec le temps.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

..... **M. Denis KLEIBER, Directeur Général**

À **Wolfgantzen**, le **16 février 2016**